



Lens, le 3 décembre 2009

Municipalité & Bourgeoisie

Case postale 56
1978 LENS

**AUX PARENTS D'ÉLÈVES
DES CENTRES SCOLAIRES
DE LENS-ICOGNE ET FLANTHEY**

www.lens.ch
info@lens.ch

Affaire traitée par M. Patrick Lamon
Secrétaire municipal
☎ 027/484.25.02 – Fax 027/484.25.04

n/réf. PAL

Transport des écoliers

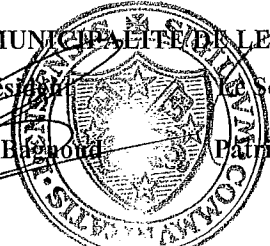
Chers Parents,

Suite à l'entrée en vigueur, dès le 1^{er} janvier 2010, de la nouvelle loi sur le transport des écoliers, chaque élève doit obligatoirement être assis et attaché dans le bus, tout au long du trajet. Dans chaque véhicule, le nombre de places est limité, c'est pourquoi, seuls les ayants droit peuvent y accéder.

Les familles qui désireraient occasionnellement faire emprunter à leurs enfants l'un des bus scolaires, pour les diriger vers une destination inhabituelle (anniversaire d'un camarade, dîner chez un ami...) sont priées de contacter, au préalable, M. Pierre Emery, coordinateur scolaire, (078 862 33 00), qui accepte ou refuse la demande en fonction des possibilités. Celui-ci se chargera d'avertir l'entrepreneur postal.

En vous remerciant de votre compréhension, nous vous présentons, Chers Parents, nos plus cordiales salutations et vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.


MUNICIPALITÉ D'ICOIGNE
Le Président * Le Secrétaire
Eric Kamerzin Michel Martenet


MUNICIPALITÉ DE LENS
Le Président * Le Secrétaire
David Bagnard Patrick Lamon

Copies : M. Pierre-Paul Nanchen, conseiller responsable du dicastère, Lens
M. Jean-Daniel Emery, président de la commission scolaire
M. Pierre Emery, coordinateur scolaire
M. Georgy Mabillard, entrepreneur postal